tiaia par S. A. I. la comtesse d'Eu, fille de S. M. l'Empereur du Brésil. Il se réserve de communiquer prochainement à la Société les résultats de l'étude qu'il se propose de faire des plantes brésiliennes que renferme cet herbier.

M. Ramond, trésorier, donne lecture du rapport suivant :

NOTE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE A LA FIN DE L'ANNÉE 1872, ET PROPOSITIONS POUR LE BUDGET DE 1874.

		fr. c.
La Société avait en caisse, à la fin de l'année 1871		19,937 12
Elle a reçu pendant l'année 1872		14,351 95
C'est un total de		34,289 07
Les dépenses ont été de		16,056 98
Excédant des recettes		18,232 09
Il y a eu, en outre, à porter à l'actif, pour conversions de valeurs (renouvellement de bons du Trésor, dépôt et retrait au Comptoir d'escompte)	*10,697 55*	
l, au passif, une somme égale, ci	*10,697 55*	
	(*Balance.*)	

L'excédant des recettes est représenté par les valeurs ci-après :

Rente de 580 francs sur l'État (2 titres nos 114335, série 8e, et 140506, série 2e) : capital, d'après le prix d'achat	13,489 86
Bon du Trésor, n° 29355 : capital	2,000 »
Dépôt au Comptoir d'escompte	2,631 »
Numéraire	111 23
Total (*comme ci-dessus*)	18,232 09

Les recettes et les dépenses se décomposent comme suit :

RECETTES.

Solde en caisse à la fin de 1871			19,937 12
346 cotisations annuelles, à 30 francs	10,380	10,411 »	
2 soldes de cotisations annuelles	31		
4 cotisations à vie, à 300 francs		1,200 »	
15 diplômes, à 2 francs		30 »	
Vente du Bulletin		879 »	
Remboursements pour excédants de pages		35 75	14,351 95
Subvention du Ministère de l'Agriculture		600 »	
Subvention du Ministère de l'Instruction publique		500 »	
Rente sur l'État		580 »	
Intérêts des bons du Trésor		45 »	
Intérêts du dépôt au Comptoir d'escompte		70 70	
Recettes accidentelles		50	
Total			34,289 07

DÉPENSES.

Impression du Bulletin (258 fr. 20 pour 1869, 930 fr. 45 pour 1870, 5635 fr. 35 pour 1871, et 2716 fr. 30 pour 1872).	9,540 30	
Revue bibliographique	1,449 »	
Frais de gravures	491 85	
Brochage du Bulletin	457 60	
Port du Bulletin	707 53	
Circulaires et impressions diverses	336 40	
Loyer	1,000 »	16,056 98
Abonnement pour chauffage et éclairage	200 »	
Menus frais et ports de lettres	469 35	
Bibliothèque, herbier et mobilier	43 25	
Dépenses extraordinaires	261 70	
Honoraires du conservateur de l'herbier	250 »	
Traitement de l'agent comptable	500 »	
Gages du garçon de bureau	350 »	
Excédant des recettes (*comme ci-dessus*, page 67)		18,232 09

Quant aux conversions de valeurs, elles ont donné les résultats ci-après :

Rente sur l'État	*Encaisse à la fin de 1871*	*13,489 86*
	Même encaisse actuel (voy. page 67)	
Bons du Trésor	*Encaisse à la fin de 1871*	*2,000* »
	Un nouveau bon, n° 29355 : *capital*	*2,000* »
	Total	*4,000* »
	A déduire pour encaissement	*2,000* »
	Encaisse actuel (*comme ci-dessus*, page 67)	*2,000* »
Comptoir d'escompte	*Encaisse à la fin de 1871*	*1,261 85*
	Versements	*3,998* »
	Total	*5,259 85*
	Remboursements à déduire	*2,699 55*
		2,560 30
	A ajouter pour intérêts	*70 70*
	Encaisse actuel (*comme ci-dessus*, page 67)	*2,631* »

CLASSEMENT PAR EXERCICES ET RÉSERVE.

J'ai mis sous les yeux du Conseil un tableau qui présente le classement des recettes et des dépenses, d'après l'exercice auquel elles se rapportent. J'ai rappelé sur ce même tableau les recettes et les dépenses de la Société depuis sa fondation. Le tout se résume comme suit :

Recettes depuis la fondation de la Société	213,848 08
Dépenses	195,615 99
Excédant des recettes (*comme ci-dessus*, page 67)	18,232 09

Toutes les dépenses de 1869 et des exercices antérieurs sont soldées.	
Pour 1870 et 1871, nous aurons à payer les Tables et quelques frais accessoires : au total, environ	600 »
Pour 1872, nous devons les deux derniers numéros du Bulletin, les deux derniers cahiers de la Revue et la Table : au total, environ	2,700 »
Le total des dépenses à prévoir pour l'arriéré est donc de	3,300 »

Il est dû à la Société 3750 francs, sur les cotisations de 1872, et nous avons, en outre, quelques cotisations à réclamer pour les exercices antérieurs. L'arriéré des recettes, sur lequel nous avons déjà recouvré 1552 francs, sera ainsi plus que suffisant pour couvrir l'arriéré des dépenses, et il restera à la Société comme fonds de réserve une somme équivalente à l'encaisse actuel. Les retardataires ont, du reste, été invités à se libérer sous un bref délai.

Budget de 1874.

J'ai maintenant à soumettre à la Société le projet de budget de 1874.

Voici les prévisions pour les recettes.

308 cotisations annuelles, à 30 francs		9,240 »
[Le nombre des membres de la Société est de	383	
Il faut déduire 75 membres à vie	75	
Reste pour les cotisations annuelles	308]	
Cotisations à vie : 2, à 300 francs		600 »
[La moyenne annuelle est de cinq pour les neuf années 1864 à 1872.]		
5 diplômes à 2 francs		10 »
Vente du Bulletin		700 »
[La moyenne des cinq années antérieures à 1872 dépasse 900 francs.]		
Remboursements pour excédants de pages et frais de gravure		100 »
Subvention du Ministère de l'agriculture		600 »
Subvention du Ministère de l'instruction publique		500 »
Rente sur l'État		600 »
Intérêts des bons du Trésor		90 »
[A 4 1/2 pour 100 sur un capital de 2000 francs.]		
Intérêts du dépôt au Comptoir d'escompte		75 »
[A 3 pour 100 sur 2500 francs, en moyenne.]		
Total		12,515 »

Quant aux dépenses, elles pourraient être évaluées comme suit :

Bulletin et autres Impressions.	Impression du Bulletin		5,700 »	8,320 »
	Séances	22 feuilles, à 120 fr. 2,640 »		
	Revue	15 feuilles, à 110 fr. 1,650 »		
	Session et *Table*	9 feuilles 1,410 »		
		46 — 5,700 »]		
	Revue bibliographique et Table (rédaction)		1,150 »	
	Frais de gravures		200 »	
	Brochage du Bulletin		368 »	
	[46 feuilles, à 8 francs.]			
	Port du Bulletin		552 »	
	[46 feuilles, à 12 francs, y compris l'envoi de livraisons et de volumes séparés.]			
	Circulaires et impressions diverses		350 »	
Loyer et frais du matériel.	Loyer		1,000 »	1,950 »
	Chauffage et éclairage		200 »	
	Port de lettres et menus frais		400 »	
	Bibliothèque, herbier et mobilier		150 »	
	Dépenses extraordinaires		200 »	
			A reporter	10,270 »

	Report........		10,270 »
Personnel.	Conservateur de l'herbier................	500 »	
	Agent comptable........................	500 »	1,350 »
	Garçon de bureau........................	350 »	
	Total pour les dépenses........................		11,620 »

En résumé :

La recette serait de..	12,515 »
La dépense de..	11,620 »
Et l'exercice se solderait par un excédant de........................	895 »

J'ai l'honneur de proposer à la Société :

1° D'ordonner le renvoi de ce compte à la Commission de comptabilité, pour la vérification des pièces justificatives des recettes et des dépenses ;

2° D'approuver le projet du budget ci-dessus pour 1874.

Les propositions de M. le Trésorier sont adoptées.

M. Lelong, fabricant, rue Aumaire, 13, à Paris, fait hommage à la Société d'un nouveau microtome dont il est l'inventeur et le constructeur.

M. Max. Cornu fait connaître à la Société les dispositions nouvelles adoptées par M. Lelong pour la construction de ce microtome, et les avantages qu'il paraît présenter.

M. l'abbé Chaboisseau fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR L'ORIGINE DU NOM DU *WOODSIA ILVENSIS* R. Brown, par M. l'abbé CHABOISSEAU.

J'ai eu l'occasion d'examiner, avec mon ami M. Eugène Fournier, les difficultés soulevées à ce sujet, et à juste titre, par M. de Schœnefeld (1) : car enfin comment a-t-on pu donner le nom d'*ilvensis* à une espèce que l'on ne trouve pas à l'île d'Elbe ?

Or, en remontant aux auteurs anciens, il est facile de s'apercevoir que toute la confusion part de G. Bauhin.

Dans le *Pinax*, page 359, sous la rubrique *III Lonchitis folio Ceterach*, G. Bauhin cite à titre égal deux figures de Dalechamp : *Lonchitis aspera ilvensis*, et *Polypodium ilvense*.

En consultant avec attention le texte et les figures de Dalechamp, on voit clairement que si son *Polypodium ilvense* se rapporte au *Ceterach Marantæ*, il n'en est pas de même du *Lonchitis aspera ilvensis*, qui paraît bien être un *Woodsia*.

Voici, du reste, les propres expressions de Dalechamp (*Hist. des plantes*,

(1) Voyez la note placée par M. le Secrétaire général au bas de la page 138 du tome XIX du *Bulletin* (séance du 8 mars 1872).